



Vincent Locas, avocat

Chef, Prévention et gestion des litiges

Affaires juridiques et réglementaires

Ligne directe : (514) 598-3324

Télécopieur : (514) 598-3839

Courriel : vincent.locas@energir.com

Adresse courriel pour ce dossier : dossiers.reglementaires@energir.com

PAR SDE

Le 23 mars 2022

M^e Véronique Dubois

Secrétaire

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

Tour de la Bourse

800, Place Victoria - bureau 2.55

Montréal QC H4Z 1A2

Objet : 10^e demande réamendée relative au dossier générique portant sur l'allocation des coûts et la structure tarifaire d'Énergir

Notre dossier : 312-00669

Dossier Régie : R-3867-2013 – Phase 2B

Chère consœur,

La présente lettre fait suite à la vôtre datée du 15 mars 2022 (A-0343) et vise à transmettre à la Régie de l'énergie (ci-après « **Régie** ») certains renseignements et documents en vue de l'audience devant débuter le 4 avril prochain dans le volet 2 de la phase 2B du dossier mentionné en objet.

Liste des témoins

Vous trouverez dans le tableau ci-dessous la composition de l'unique panel envisagé par Énergir ainsi que les sujets qui y seront abordés.

Il est envisagé pour le moment que le panel effectue une présentation avec l'aide d'un support numérique (c.-à-d. PowerPoint). Comme prévu au *Guide des participants externes à une audience par visioconférence devant la Régie de l'énergie (Microsoft Teams)*, Énergir veillera à déposer au système de dépôt électronique de la Régie, au plus tard avant 16 h la veille du début de l'audience, la présentation PowerPoint en question.

Énergir précise qu'elle ne requiert la reconnaissance d'aucun statut de témoin expert.

Énergir se réserve le droit d'effectuer des modifications à la liste présentée ci-dessous d'ici à l'audience et tiendra la Régie informée, le cas échéant.

| Panel | Sujets | Témoins | Temps requis |
|---------|---|---|---------------|
| Panel 1 | Retour sur certains éléments de la preuve d'Énergir et de celles des intervenants | Jean-Sébastien Doyon Conseiller principal, Tarification Catherine Simard Directrice, Tarification Sylvain Tremblay Chargé principal, Approvisionnement gazier | 20 min |

Curriculum vitae des témoins d'Énergir

Énergir dépose *en liasse* comme pièce Gaz Métro-5, Document 22, le *curriculum vitae* des témoins qu'elle compte faire entendre lors de l'audience ainsi qu'une liste révisée des pièces.

Affidavit sur la véracité des faits

Énergir déposera au plus tard en ouverture d'audience un affidavit attestant de la véracité des faits allégués à la preuve écrite déposée au dossier, le tout tel que le permet l'article 29 du *Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie*. Ce faisant, Énergir n'envisage pas pour le moment de requérir de temps lors de l'audience pour l'adoption de sa preuve écrite.

Huis clos et engagements de confidentialité

En date de la présente, aucun élément de preuve n'a été déposé sous pli confidentiel dans le cadre du volet 2 de la phase 2B du présent dossier. Ce faisant, Énergir n'envisage pas pour le moment requérir la tenue d'une portion de l'audience à huis clos.

Temps prévu pour contre-interroger les témoins des intervenants

À ce stade-ci, et sous réserve des témoignages des représentants des intervenants, Énergir demande à la Régie de réserver **une période de 10 minutes par intervenant** afin de procéder au contre-interrogatoire des témoins.

Temps prévu pour l'argumentation

Énergir demande à la Régie de réserver une période de **30 minutes** pour son argumentation principale. Énergir suggère que l'argumentation soit présentée sous forme orale. Par ailleurs, idéalement, Énergir souhaiterait disposer minimalement d'un ajournement d'une demi-journée entre la fin de l'administration de la preuve et la présentation de l'argumentation.

Moyens préliminaires

Énergir n'entend pas pour le moment soulever de moyens préliminaires lors de l'audience, mais réserve ses droits à cet égard.

Salles virtuelles

Énergir n'envisage pas pour le moment requérir que la Régie lui crée des salles virtuelles d'équipe au cours de l'audience.

Espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

(s) Vincent Locas

Vincent Locas
VL/mb

p. j.